

21 JAN. 2015

WJ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

21 JAN. 2015

Le Chef de Cabinet

Paris, le

19 JAN. 2015

N/Réf. : CAB/CR/ST – Mercure n° A:14-17524
V/Réf. : lettre du 16.12.2014

Monsieur le Président,

Madame Marisol TOURAINE, ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, a pris connaissance de votre courrier du 16 décembre dernier concernant la situation des nouveaux retraités relevant des caisses d'assurance retraite et de santé au travail (CARSAT) de Nord-Picardie et de Languedoc-Roussillon. Elle m'a chargé de vous répondre.

Le retard pris dans le versement des pensions est conjoncturel et lié à un afflux de dossiers à traiter en 2014.

Madame la ministre est particulièrement attentive aux importantes difficultés ainsi posées aux retraités concernés. C'est pourquoi elle a annoncé des mesures exceptionnelles pour résoudre cette situation.

Elle a tout d'abord demandé que les retraités placés en grave difficulté financière puissent percevoir, dès la fin du mois de décembre 2014, une aide exceptionnelle d'attente pouvant atteindre 800 €, sur les fonds d'action sociale des CARSAT concernées.

Elle a par ailleurs demandé au directeur de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) de mettre en œuvre un plan d'action renforcé. Celui-ci prévoit un traitement prioritaire des dossiers des personnes ne touchant aucune autre retraite, un renforcement des moyens, y compris humains, alloués au traitement des dossiers, ainsi qu'un soutien accru de la part d'autres caisses de retraite vers lesquelles plusieurs milliers de dossiers seront transférés pour y être traités.

Ces mesures doivent permettre de mettre un terme à ces retards avant la fin du mois de janvier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Grégory GUILLAUME

Monsieur Francisco GARCIA
Président national
Union nationale des retraités et personnes âgées
47 bis, rue Kleber
93400 SAINT OUEN